

**Communiqué du 9 décembre 2019 au sujet de la fusion et du remodelage
des Académies et des Rectorats du Grand Est**

Madame, Monsieur,

l'ICA tient à rappeler au sujet du feuilleton -Académie de Strasbourg- qu'en 2018 elle avait fait parvenir au gouvernement une pétition, signée par un très grand nombre de personnalités du monde politique, économique et culturel, demandant le maintien de l'Académie de Strasbourg dans toutes ses compétences.

Nous disions alors que l'Alsace avait déjà beaucoup perdu en possibilité de définir et de gérer ce qui lui est propre par sa fusion dans la Région Grand Est. Vouloir la priver de son Académie, de son Rectorat et de sa Chancellerie des Universités serait un nouveau coup porté à sa capacité d'agir, d'innover et de se développer. Il ne suffit pas que l'Alsace n'existe plus en tant que Collectivité territoriale, il faut encore qu'elle disparaisse en tant qu'acteur du système éducatif.

L'Académie a finalement été maintenue, tout en étant mise sous tutelle de celle de Nancy-Metz ! Mais voilà que le Recteur de la région Grand Est, outre d'être super-recteur de la région académique du Grand Est (Académies de Nancy-Metz, de Reims et de Strasbourg) et Chancelier des Universités du Grand Est, sera adjoint d'un recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation également basé à Nancy. En vertu du décret daté du 20 novembre, le rectorat de l'Académie de Strasbourg va non seulement perdre la compétence de « chancelier des Universités d'Alsace », il se verra aussi privé de la compétence de gestion directe du budget de fonctionnement de son rectorat ainsi que des deux directions départementales de l'Éducation nationale qui passent des préfectures au Super-Rectorat.

On continue donc à s'en prendre à Strasbourg, censée être le siège du Grand Est, un siège qui hélas est de plus en plus vide, compte tenu de toutes les institutions publiques ou non qui ont déjà quitté la ville. Dans ces affaires de fusion, Strasbourg et l'Alsace perdent considérablement en potentialité et évidemment en crédibilité.

À part quelques éléments dont on a entendu les protestations ces jours-ci, que fait la grande majorité de nos parlementaires Alsaciens ? Laisse-t-elle faire pour ne pas déplaire ? Quoi qu'il en soit, on aimerait un peu plus de compréhension des problèmes alsaciens et un peu plus de défense des intérêts de l'Alsace, intérêts qui de notre point de vue ne sont pas en contradiction avec ceux de l'ensemble du pays, bien au contraire.

Pierre Klein, président de l'Initiative citoyenne alsacienne (ICA)